

## Credit de consommation sans l'accord du conjoint

Par smain, le 11/12/2009 à 15:26

Bonjour,mon mari a fait un crédit sans m'en parler , il ne peux plus payer les mensualités, l'organisme de crédit peux t il se retourner contre moi ?

Par LeKingDu51, le 11/12/2009 à 19:34

Bonjour,

Vous êtes marié sous quel régime ?